



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2023/14

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE POUR L'EXERCICE 2024 (DOB 2024)

➡ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance
du 28 avril 2023 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article R.719-64,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **APPROUVE** le débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024 de l'Université Bordeaux Montaigne, tel que présenté en document ci-joint à la présente délibération.

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 28 avril 2023.

Membres présents	20
Membres représentés	09
Abstention (s)	8
Votants	21
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	21
Pour	22
Contre	0

Le Président,


Lionel LARRÉ.



Publié le :

~ 5 MAI 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

~ 4 MAI 2023